



HAL
open science

Problématiser la démocratie environnementale

Nicolas Peirot, Olivier Galibert

► **To cite this version:**

Nicolas Peirot, Olivier Galibert. Problématiser la démocratie environnementale. 14e conférence internationale annuelle d'intelligence territoriale “ Le développement durable des territoires vulnérables ”, Oct 2015, Ouarzazate, Maroc. halshs-01440743

HAL Id: halshs-01440743

<https://shs.hal.science/halshs-01440743v1>

Submitted on 19 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

PROBLEMATISER LA DEMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE : L'ENGAGEMENT ECO-CITOYEN 2.0 AU SECOURS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE INSTITUTIONNALISEE ?

Nicolas Peirot, doctorant en Sciences de l'Information et de la Communication,
Sous la direction de M. Olivier Galibert, laboratoire Cimeos,
Université de Bourgogne Franche-Comté,
nicolas.peirot@gmail.com

Olivier Galibert, Maître de conférences habilité à diriger les recherches,
Laboratoire Cimeos, Université de Bourgogne Franche-Comté,
Responsable scientifique Réseau Transition (Dijon)
olivier.galibert@u-bourgogne.fr

Summary: *Problematizing the environmental democracy: Can online eco-citizen participation rescue the institutional participation?* The rise of the digital society came with a series of hopes picturing a liberating technology. At the same time, political institutions call for a better integration of citizens in the public affairs' government. Knowing that this injunction to participation does not generate a massive mobilization, to what extent can online discussion platforms help to give new life to citizen participation? This issue will be brought up through an analysis of *Community Management* in a socio-technical perspective, as a part of our PhD Research Program.

Key-words: participation, web 2.0, participatory democracy, empowerment, eco-citizenship, community management

Résumé : L'avènement d'internet s'est accompagné de discours utopiques autour d'une technologie émancipatrice. Parallèlement les institutions politiques revendiquent la nécessité de faire participer les citoyens. Malgré tout, les dispositifs peinent à mobiliser. Dans quelle mesure les espaces d'échange en ligne peuvent-ils donc contribuer à revivifier la participation citoyenne ? Dans le cadre de notre recherche doctorale, nous traiterons de cette question à travers le Community Management des dispositifs, dans une perspective sociotechnique.

Mots-clés : participation, web 2.0, démocratie participative, empowerment, éco-citoyenneté, community management.

Le XXème siècle s'est ouvert sur la question du pouvoir des foules et s'est clos sur les prémices du web 2.0. Un siècle d'émergence de la *participation* des individus en tant que citoyens et consommateurs. On retrouve aujourd'hui ces enjeux croisés à ceux de la transition socio-écologique, notamment dans le cadre de la démocratie environnementale. Cependant, si les dispositifs de participation éco-citoyenne se multiplient, ils ne semblent pas à même de mobiliser collectivement. Parallèlement à cette faiblesse participative, Internet, chantre de la contribution individuelle et collective semble construire peu à peu l'espoir d'une revivification des engagements. Il apparaît donc nécessaire de questionner les mutations induites par le couple démocratie-internet en matière environnementale. Une interrogation que pouvons résumer de la manière suivante : dans quelle mesure les espaces d'échange en ligne constituent-ils le moteur d'une potentielle revivification de l'engagement éco-citoyen ? Un propos que nous éclairerons en observant tout d'abord les mutations de l'engagement collectif institutionnalisé, puis en interrogeant le lien entre internet et participation citoyenne, pour ouvrir sur un renouvellement problématique autour du *Community Management* en fin d'article.

EMERGENCE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS UN CONTEXTE DE CRISE DE LA REPRESENTATION

A l'heure de la participation citoyenne et de son hypermédiation, n'oublions pas qu'au-delà des différentes formes de débats et de consultation, la « participation » concerne également les voies les plus classiques par lesquelles les « citoyens ordinaires » (Blondiaux, 2007) essaient d'agir sur leur gouvernement, telle que la sélection des élus. C'est précisément par cette « crise » de la démocratie représentative que nous avons jugé utile d'introduire notre propos.

Quand les démocraties se cherchent un nouvel esprit

Dans un contexte social, économique et écologique mouvementé, les démocraties contemporaines se « cherchent un nouvel esprit » (Blondiaux, 2009). « Les formes classiques de la représentation survivent mais leur légitimité s'amenuise et leur efficacité décline ». Ainsi, au-delà d'un désintérêt pour la politique à la fois structurel (une part non-compressible des citoyens ne s'intéresse pas à la politique) et social (Gaxie, 1978¹), les rangs de l'abstention grossissent² et ceux du militantisme partisan se vident³. L'explication de cette évolution semble tenir de plusieurs facteurs : désacralisation de la norme civique (Thomas Amadieu et Nicolas Framont jugent même que « les citoyens ont de bonnes raisons de ne pas voter⁴ »), affaiblissement des structures d'encadrement traditionnelles (syndicats, associations d'éducation populaire...) face à une individualisation des rapports (Bréchon et Tchernia, 2009) et « infantilisation des citoyens » par une forme radicale de capitalisme consumériste (Barber, 2007).

A ce constat centré sur une « crise de la représentation », il nous apparaît essentiel d'ajouter celui d'une remise en question du « modèle associatif » français. Les difficultés rencontrées par ce modèle d'engagement traditionnel sont particulièrement observables à un niveau sociodémographique. Les structures voient leur population vieillir et l'engagement semble se ralentir depuis 2012. Un constat d'autant plus signifiant lorsque l'on sait que l'investissement associatif est souvent lié à un investissement dans les dispositifs participatifs institutionnalisés⁵. Ainsi, comme le note le rapport de Viviane Tchernomog⁶, « le taux annuel d'augmentation du nombre d'associations s'établit ainsi à 2,8 % et indique une légère décélération de la croissance du nombre d'associations comparativement à la période précédente ». Cependant, si cette légère baisse ne semble pas alarmante, elle se couple à une baisse de la croissance de l'engagement bénévole. Cette décélération de l'engagement associatif

¹ Le sociologue Daniel Gaxie parlait dès 1978 de « cens caché » pour décrire l'influence des conditions sociales sur l'inégale répartition de la « politisation » chez les citoyens.

² Une affirmation qui demeure bien sûr à modérer suivant le type d'élections. On remarquera cependant que les dernières départementales (mars 2015) ont connu « une meilleure participation que prévu », autour de 50%. Source : site officiel du Monde, consulté le 12 octobre 2015, disponible à l'adresse suivante : http://www.lemonde.fr/politique/article/2015/03/23/les-sondages-avaient-surestime-l-abstention-et-le-vote-fn_4599036_823448.html

³ Une tendance confirmée à 4,65% des électeurs au niveau européen en 2010. (Whiteley Paul F., « Is the party over? The decline of party activism and membership across the democratic world, Party Politics, 2010).

⁴ Site officiel du Monde, consulté le 11 octobre 2015, disponible à l'adresse suivante : http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/03/23/les-citoyens-ont-de-bonnes-raisons-de-ne-pas-voter_4599484_3232.html

⁵ « Territoires urbains en transition. Monographie d'un quartier populaire en résilience socioécologique », Rapport du projet Movida Fontaine d'Ouche, sous la direction Scientifique d'Olivier Galibert, 2015.

⁶ « Les associations entre crise et mutation : les grandes évolutions » (Viviane Tchernomog), rapport réalisé pour l'ADDES en 2013, consultable à l'adresse suivante : http://www.cultureproximite.org/doc/ADDES_BrochureetudeassociationsTchernomog_2013.pdf

s'articule à un problème de renouvellement générationnel profond, en particulier pour les dirigeants de ces structures⁷. Les jeunes semblent moins enclins à s'investir dans ce mode d'action institutionnel. Ce renouvellement générationnel balbutiant nous interroge sur l'état de l'engagement citoyen : devons-nous y lire sa faillite à venir ou plus simplement une recomposition de ce dernier dans des formes d'action organisées ou spontanées qui échappent au modèle associatif français ?

Face à ces transformations démocratiques, Loïc Blondiaux identifie trois attitudes dominantes parmi les citoyens (Blondiaux, 2009) : 1) « défiance généralisée à l'égard de l'autorité » : que l'on peut observer dans sa forme la plus aboutie à travers le succès des théories du complot, notamment sur le web, 2) « contestation ou protestation » : qui apparaissent sous la forme de plébiscites en faveur d'un « homme fort » ou sous la forme d'une critique radicale de la représentation couplée à un programme appelant une démocratie plus directe (ex : le mouvement des « Indignés » en Espagne), 3) « indifférence » : marqués par quelques événements « traumatiques » (ex : les suites du Référendum sur la Constitution Européenne en 2005), les citoyens auraient tendance à transférer leur confiance « institutionnelles » dans la sphère privée et notamment les géants de la *Silicon Valley*.

Malgré ce tableau pessimiste, l'actualité nous fournit de plusieurs signes révélateurs d'une certaine « disponibilité » des citoyens à l'égard de l'engagement, au niveau national (les « marches républicaines » des 10 et 11 janvier 2015 en France, l'intérêt manifeste pour le « spectacle politique », la forte mobilisation au second tour de l'élection Présidentielle en 2002) comme au niveau local (souvent utilisé de manière péjorative, le phénomène « NIMBY⁸ » est une réalité sur beaucoup de projets d'aménagement public). Et cette émergence de la « participation » des citoyens n'est pas un phénomène nouveau.

La participation comme solution : un idéal *bottom-up*

Si l'idée de « participation » est aussi vieille que celle de démocratie (Rui, 2013), la seconde moitié du XXème siècle aura été marquée par l'émergence d'un « désir de participer » (Gaudin, 2010). En France, cette montée est associée aux premières critiques de la modernisation, porteuse de « mécontentement environnemental » à la fin des années 1950. Aux Etats-Unis, elle s'est plutôt adossée aux luttes sociales. Ainsi, les années 1940 auront connu l'émergence du *community organizing*⁹, et les années 1960 celle d'un idéal participatif *bottom-up*, l'*empowerment*. Ce second concept, d'origine anglo-saxonne, renvoie à « un processus qui permet aux individus de prendre conscience de leur capacité d'agir et d'accéder à plus de pouvoir » (Zappi, 2013). Particulièrement présent depuis les années 1970, l'*empowerment* a émergé dans toute la radicalité des mouvements féministes et noirs-américains des années 1960, puis s'est dilué progressivement au contact des logiques *top-down* des institutions internationales. Cette trajectoire est bien expliquée dans l'ouvrage « Empowerment, une pratique émancipatrice » de Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener (2013). Suite aux mouvements sociaux originels, la notion a en effet été mobilisée par toute une variété d'acteurs : la Banque Mondiale, ONU, spécialistes des politiques de la ville, associations d'aide au développement et aux populations défavorisées, *think tanks*... Selon les auteures on distinguerait ainsi aujourd'hui trois différentes conceptions de l'*empowerment* : le modèle « radical » qui conserve la notion de « levier émancipateur », le modèle « social-libéral » qui entend développer la capacité de choix des individus sans pour autant interroger structurellement les inégalités sociales et le modèle « libéral et néo-libéral » qui défend le principe d'un Etat « maigre » dans lequel les individus doivent prendre eux-mêmes en charge la résolution de leur problème.

En France, cette approche anglo-saxonne de la participation citoyenne connaît une traduction qui s'avère ardue tant sur le plan sémantique¹⁰ qu'empirique. Comme le révèle bien la réception du rapport Bacqué-Mechmache¹¹, qui s'inspire plutôt du modèle radical de l'*empowerment*, le potentiel « subversif » d'un modèle réellement *bottom-up* ne « soulèv[e] pas d'enthousiasme débordant du côté des élus locaux, en particulier des maires bien installés dans leur rôle de « patrons » de la politique de la ville » (Kirszbaum, 2013). Difficile de ne pas lire ici une opposition structurante et peut-être idéalisée entre la « vivacité locale et associative nord-américaine » et une « tradition plus étatiste et « venant du haut » de la tradition républicaine française » (Bacqué 2006, Donzelot, 2003). Cependant cette opposition socio-culturelle n'empêche pas l'émergence d'une participation citoyenne en France, notamment à travers les instances dédiées à la « démocratie participative ». Initialement calqué sur le

⁷ Le rapport Tchernomog insiste dans ce sens sur l'âge moyen des présidents d'association culminant à 56 ans.

⁸ « Nimby » : acronyme de « Not In My BackYard ».

⁹ Forme d'organisation collective à l'échelle locale proposée par le sociologue Saul Alinsky dans les années 1940 aux Etats-Unis, puis théorisé dans plusieurs ouvrages dont « Rules for Radicals : A Pragmatic Primer for Realistic Radicals », en 1970.

¹⁰ Les traductions les plus courantes sont : « autonomisation », « capacitation », « émancipation » et « empouvoir ».

¹¹ Le rapport « Pour une réforme de la politique de la ville », (2013) place la barre haute en matière de démocratisation de la ville en conférant un véritable pouvoir de « co-décision » aux habitants et associations de quartier, en visant à « créer des contre-pouvoirs » définis comme des « espaces critiques et créatifs » et en soutenant la « construction conflictuelle de l'intérêt général ».

modèle de l'*empowerment* américain, dans le cadre de diverses mobilisations associatives¹², ce concept connaît un renouveau sur un mode *top-down* depuis le début des années 1990. Un mouvement dont les élus sont le moteur qui désigne « l'ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens dans le gouvernement des affaires publiques » (Rui, 2013). On le voit à travers cette définition, les contours de la « démocratie participative » demeurent largement indéterminés et englobent une très grande variété de dispositifs¹³. Ce point est d'ailleurs à l'origine de nombreuses critiques, qui soulignent tout autant ses effets contrastés (Talpin, 2013) que son flou conceptuel (Blondiaux, 2012).

Limites de l'intégration de la parole citoyenne : une réalité *top-down*

Ces faiblesses sont particulièrement observables dans le cadre des politiques publiques environnementales, auxquelles la démocratie participative est articulée depuis le début des années 2000. D'abord au niveau territorial, sous l'influence des agendas 21 locaux, mais aussi au niveau national, où la « participation citoyenne » constitue un des cinq leviers recommandés par le gouvernement dans sa stratégie de développement de la démocratie environnementale. Ainsi, dans un rapport de 2014, la Cour des Comptes remarque que c'est spécifiquement au niveau de la « participation » que le bât blesse : faible intégration des citoyens dans l'élaboration des programmes, absence fréquente d'indicateurs, faiblesse des systèmes d'information et des méthodes de participation...¹⁴ Reprenant ces remarques, l'Observatoire des Agendas 21 Locaux relève quelques-uns des enjeux auxquels sont confrontées les collectivités territoriales : flou autour du concept de participation, mobilisation difficile des acteurs, séquençage des processus de travail, méthodologie, représentativité des acteurs, échelle de travail... Un ensemble de faiblesses que Loïc Blondiaux attribue à la démocratie participative sous forme d'impensés : conceptuel, politique (au-delà de l'obligation procédurale, les élus peinent à identifier les objectifs), procédural (manque de méthodologie claire) et global (comment généraliser à l'échelle nationale des logiques se jouant par essence à l'échelle locale ?).

De plus, la question écologique semble barrée par un certain nombre de résistances et de critiques adressées à la démocratie participative institutionnalisée. Les élus craignent autant la délégitimation que l'excès de participation¹⁵. Les élites perçoivent dans la formation des citoyens une concurrence de leur propre expertise. Les associations s'épuisent dans la multiplication des dispositifs et craignent une remise en cause de leur potentiel contestataire (comment critiquer une décision à laquelle on a pris part ?). Enfin, les citoyens pointent des dispositifs coûteux en temps et surtout mettent en doute la sincérité des dispositifs. Une critique légitime, qui s'inscrit dans une propagation de la « communication stratégique [...] à toutes les activités de la société » (Miège, 1989). Les dispositifs peuvent ainsi être perçus comme les éléments d'une stratégie de communication, destinés à accorder un crédit participatif à une politique. Cette « rhétorique de la proximité » alimenterait même une forme de « désenchantement » voire de « lassitude » chez les citoyens¹⁶. La participation éco-citoyenne pâtit des logiques *top-down* de la démocratie participative, qui font passer la question environnementale pour une forme d'instrumentalisation stratégique.

RENOUVELLEMENT PROBLEMATIQUE AUTOUR DE LA « PARTICIPATION » ECO-CITOYENNE EN LIGNE

Flou conceptuel, impensés méthodologiques, instrumentalisation de la participation... L'*empowerment* éco-citoyen peine à émerger des dispositifs participatifs traditionnels. Cependant, les réflexions sur l'*empowerment* ont été fortement bousculées au cours des dernières années par le développement des usages numériques. En témoigne la récente actualité de la démocratie internationale autour de sujets tels que « la surveillance de masse » ou la « défenses des libertés individuelles »¹⁷. Bien qu'éloignés de la question écologique, ces mouvements tendent à remettre en cause le postulat d'une désaffection généralisée pour la question démocratique. En revanche, ils tendent tous à faire vibrer un la conception d'un internet aux propriétés émancipatrices. Quel est alors l'impact des

¹² A travers les GAM (Groupes d'Action Municipaux), les expériences de comité de quartier comme à Grenoble ou encore les ateliers populaires d'urbanisme, comme le quartier de l'Alma-Gare à Roubaix (Blondiaux, 2008).

¹³ Budgets participatifs, conseils de quartier et de développement, jury citoyens, procédures de concertation et débats publics, démarches d'agendas 21...

¹⁴ Site officiel de la Cour des Comptes, consulté le 13 octobre 2015, disponible à l'adresse suivante

<https://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/La-politique-de-promotion-des-agendas-21-locaux>

¹⁵ Crainte ancienne du « débordement par le peuple ».

¹⁶ Des phénomènes de « disillusionnement » et de « participative fatigue » que la littérature anglo-saxonne a d'ores et déjà identifié (Barbier, Larrue, 2015).

¹⁷ Figures totémiques des lanceurs d'alerte (Julian Assange, Chelsea Manning, Edward Snowden), collectif Anonymous, Printemps arabes...

espaces d'échanges en ligne sur l'engagement éco-citoyen ? Dit autrement : dans quelle mesure le saut numérique des dispositifs participatifs peut-il remédier aux faiblesses participatives des dispositifs traditionnels ?

Un potentiel « émancipateur » fortement remis en question

Du télégraphe au minitel, chaque nouveau moyen de communication s'est accompagné de discours utopistes forts, mettant la réappropriation technique par les citoyens au service d'un renouvellement démocratique fort (Monnoyer-Smith, 2011). Ainsi, à partir des années 1990, une pensée « cyber-optimiste » a vu dans internet un moyen-fin idéal pour renouer avec « l'idéal démocratique pur » de la démocratie athénienne¹⁸ (Arterton, 2000). C'est dans ce contexte qu'ont émergé des concepts tels que la « démocratie électronique » (Vedel, 2003), la « cyberdémocratie » (Poupa, 1998) ou encore « l'hyperdémocratie » (Flichy, 2001). Chacun se focalisant avec plus ou moins de force sur ce que « l'internet fait à la démocratie ». Face à cette conception idéalisée s'est organisée la critique « cyber-pessimiste » à l'orée des années 2000. Ainsi, dans « Politics as usual. The Cyberspace Revolution » (2000), Michaël Margolis et David Resnick introduisent la thèse de la « normalisation ». La rupture démocratique que devait introduire internet se trouverait largement remise en question au contact de la réalité crue « des législations et des régulations, du commerce et du divertissement, des partis politiques, des groupes d'intérêt organisés, des activistes politiques, et, plus important encore, des masses de citoyens indifférents ». Plusieurs auteurs ont par la suite développé cet axe, en y ajoutant l'épaisseur empirique manquante jusqu'alors. Certains soulignent que l'on ne retrouve en ligne que les citoyens déjà actifs hors ligne (Norris, 2003) ou, d'un point de vue plus cognitif, que seuls les individus intéressés par la politique seraient capables de se diriger vers ce type de contenus (Delli Carpini, Ketter, 2003). D'autres contestent les vertus délibératives du débat en ligne en soulignant que les opinions exprimées au sein des espaces de discussion en ligne tendraient à se radicaliser au cours des échanges, contribuant à la formation de communautés homogènes de pensée (Sunstein, 2001). Notons enfin que ces approches « cyber-pessimiste » sont aujourd'hui confrontées à une réactualisation des thèses « de la mobilisation » (Mossberger, Tolbert, MacNeal, 2008 ; Fezell, Conroy, Guerrero, 2009)¹⁹.

Cependant, au-delà de ces antagonismes, nous remarquerons surtout que c'est la nature même de ce cadrage « révolution-normalisation » qui tend aujourd'hui à être contesté. S. Wright (2012) considère notamment qu'il a tendance à « assécher la recherche », en valorisant une approche techniciste. En effet, il apparaît également utile de proposer une critique du potentiel émancipateur d'internet en termes d'appropriation voire même d'instrumentalisation de la technique par le social. A cet égard, nous observons que les élus comme les institutions peinent à s'extraire d'une pensée stratégique dès lors qu'il s'agit de participation citoyenne. Cette instrumentalisation de l'engagement en ligne est particulièrement prégnante au niveau local, par un entremêlement des pratiques de *médiation* et de *médiatisation*. Ainsi, après avoir d'abord envisagé les avantages économiques du numérique, les collectivités territoriales semblent désormais intéressées par l'attention que permettent de capter ces nouvelles techniques « de communication ». Dans les discours, l'interactivité technique se prolongerait dans une forme d'interactivité politique, qui assurerait un rapport démocratique plus direct entre collectivité et administrés. Dans la réalité, ces dispositifs semblent surtout assurer deux fonctions stratégiques. D'une part, ils offrent l'assurance aux élus de ne pas paraître « en retard » par rapport aux évolutions de la société. D'autre part, ils offrent une possibilité d'encadrement de la parole publique, sous couvert d'une volonté d'ouverture démocratique. A ce sujet Isabelle Pailliar (2000) remarque que : « les formes de démocratie électronique sont bien médiatisées par des dispositifs techniques qui eux-mêmes font partie de stratégies politiques ». On retrouve bien ici une variante « technologiquement équipée » de l'instrumentalisation des dispositifs de démocratie participative sur un mode *top-down* par les collectivités.

Cette hypothèse du prolongement de la rhétorique participative en ligne appelle bien sûr une validation empirique. Cependant, son actualisation dans le domaine de la communication 2.0 apparaît déjà riche de sens. En effet, dans le sillage du web « social », on observe aujourd'hui un avènement du *Community Management*, comme mode de gestion et d'animation des communautés en ligne, dont Olivier Galibert nous dit qu'il relève d'une « forme d'instrumentalisation stratégique du lien communautaire en ligne » (Galibert, 2013). Un nom en forme d'oxymore pour une pratique d'origine marketing et managériale qui entend rationaliser la participation des internautes en mobilisant les caractéristiques du modèle idéal de la communauté virtuelle : logique du don (Mauss, 1999 ; Caillé, 2000), éthique de la discussion (Habermas, 1987), logique de la reconnaissance (Honneth & Rush, 2013) En résulte une forme « d'injonction participative » que l'on retrouve à la fois dans les pratiques des entreprises au sein de DISTIC²⁰, mais aussi dans celles des institutions, notamment sur les questions de développement durable.

¹⁸ C'était cependant oublier que la démocratie Athénienne s'associait qu'une infime partie des citoyens.

¹⁹ Ainsi qu'aux thèses de la « différenciation », qui s'attachent à nuancer les usages participatifs en fonction de caractéristiques sociodémographiques ou techniques (J.Oser, *et al.*, 2013).

²⁰ Distic : Dispositifs Sociaux Techniques d'Information et de Communication.

D'ailleurs, les collectivités territoriales se montrent particulièrement enclines à adopter ces nouveaux modes de communication : « 85% d'entre elles [seraient] présentes sur au moins un réseau social dit *star* »²¹.

Des critiques à relativiser à « l'aune de la culture numérique » ?

Des thèses de la « normalisation » qui tendent à remettre en question l'idéal émancipateur du « réseau des réseaux » à l'injonction participative propre aux logiques *top-down* des collectivités territoriales, l'impasse dans laquelle se situe l'engagement éco-citoyen semble de plus en plus se prolonger en ligne. Pourtant plusieurs éléments semblent remettre en question ce postulat.

D'une part, c'est le sens même de la « participation » qu'il s'agit d'éclairer à l'aune de la culture numérique autour d'une question centrale : assiste-t-on à l'émergence de formes de participation propres à internet ? Certes, on retrouve le répertoire d'actions traditionnel traduit dans une version 2.0 (les pétitions notamment), cependant les réseaux socio-numériques ne contribuent-ils pas à brouiller cette analyse ? En effet peut-on opposer aussi simplement ce qui relèverait de formes « authentiques » de participation à ce qui ne constituerait que des « moyens de communication » ? Partant de ce point, Laurence Monnoyer-Smith et Stéphanie Wojcik (2014) nous invite par exemple à étendre la participation à une dimension « expressiviste ». Ainsi, les modalités natives des plateformes 2.0 (telles que le *like*, le *retweet* ou le *partage*²²) ne pourraient-elles pas compenser l'oralité propre aux dispositifs de participation traditionnels ? De plus, au-delà des formes non-verbales de participation, c'est toute notre conception de l'éthique traditionnelle de la discussion au sein de l'espace public qui semble redéfinie par la culture numérique. Tout d'abord parce que cet espace public apparaît plus fragmenté, thématique, « balkanisé » (Flichy, 2012). Ensuite, parce que la « libération des subjectivités » chère à Dominique Cardon (2010) interroge considérablement le *Community Management* des plateformes en introduisant des formes de discussion peu « raisonnables et raisonnées » : argumentations faibles, témoignages personnelles fleuves, propos injurieux...

D'ailleurs, si ces contributions hyper-subjectives sont le résultat d'une injonction participative d'origine marketing, rappelons que cette dernière emprunte au moins autant à l'idéologie d'Internet et à l'idéal de la communauté virtuelle. L'injonction propre au *Community Management*, en plus de questionner les effets rationalisants de pratiques managériales, s'inscrit donc également dans une vision idéalisée de la prise de décision *bottom-up*. Et cette dernière emble *a priori* bien correspondre à une logique d'*empowerment*. En ce sens, si nous pouvons formuler l'hypothèse d'un *Community Management* institutionnalisé, *top-down* et instrumentalisant, nous pouvons tout autant formuler celle d'un *Community Management* institutionnalisé, *bottom-up* et émancipateur. Enfin, pour compléter cette hypothèse générale d'un *empowerment* éco-citoyen renouvelé à travers les plateformes d'échange en ligne, rappelons que la fracture numérique constitue de moins en moins une réalité. Au niveau de l'accès à la technologie au moins. Ainsi, en 2014, le taux de pénétration d'Internet s'élevait à plus de 80%²³ en France, et presque un Français sur deux revendiquait une inscription sur Facebook (même s'il apparaît de plus en plus nécessaire de dépasser ces études d'usages quantitatives pour analyser la « fracture » non pas en termes d'accessibilité mais bien de visibilité des contenus à rapport à un profil sociodémographique donné).

Pour une approche sociotechnique de la participation éco-citoyenne en ligne

Nous avons pu l'observer au cours de cette deuxième partie, répondre à la question des impacts d'internet sur la participation citoyenne revient bien souvent à adopter une position radicale dans un cadrage stérile entre « rupture et permanence », entre « révolution et normalisation ». Ces approches ont globalement en commun de concevoir la technologie à la marge de l'univers politique. Dans le premier cas, l'introduction d'une technologie suffirait à produire les conditions nécessaires à la redéfinition des rapports sociaux. Dans le second, son introduction par une institution suffirait à instrumentaliser les citoyens. Aussi éloigné que puissent paraître ces deux hypothèses, elles ont en commun de privilégier une approche « techniciste », écartant toute notion d'appropriation de l'instrument par les citoyens ou même par les collectivités.

Face à cette impasse, nous devrions donc dépasser ces tropismes simplistes pour « redonner une épaisseur sociologique des gestionnaires des outils » (Mabi et Theviot, 2014). Cette approche révèle un renouvellement problématique important mais présente à notre sens le danger d'une réification du social sur la technique. Une voie qui ne répondrait qu'en partie à la question centrale des usages et de l'appropriation des dispositifs, qui relèvent selon nous d'une double médiation : sociale et technique (Proulx, 2005 ; 2015). En effet, si les usages trouvent une

²¹ Etude réalisée par l'agence Adverbia (2013), disponible à l'adresse suivante : <http://www.sennse.fr/metiers/strategies-digitales/vie9agence/forum9numerique9capcom920139adverbia>

²² Boutons « J'aime » et « Partager » sur Facebook, et leur équivalent « Favoris » et « Retweet » sur Twitter.

²³ 54 473 474 internautes, soit 83% de la population française ; 68% des français sont inscrits sur un réseau social ; 28 millions d'utilisateurs actifs sur Facebook, soit 42% des français. Etude « We are Social », disponible à l'adresse suivante : <http://fr.slideshare.net/wearesocialsg/social-digital-mobile-around-the-world-january-2014>

justification dans différentes logiques de co-construction sociales (Coutant, 2012), l'objet suggère malgré tout des actions aux usagers, quand bien même ces affordances seraient elles-mêmes issues d'autres constructions sociales (voire politiques) en amont. Et cette analyse-là passe par une meilleure compréhension des processus de médiation touchant le gestionnaire des outils, le concepteur ou l'animateur, comme on le trouve souvent dans la littérature. Une récurrence de termes voisins qui pointent dans une même direction : le « Community Manager » (Galibert, 2014).

Dans une perspective sociotechnique, nous considérons donc qu'il s'agit de comprendre dans quelle mesure le *Community Management* encourage l'usage de la technique, mais aussi de quelle manière il est influencé par elle. Un programme qui permet bien d'étudier la construction politique et sociale des usages dans son ensemble, en intégrant l'appropriation des dispositifs et leur conception (qui comporte une dimension stratégique essentielle). Un programme que nous pouvons résumer par la problématique suivante : *Dans quelle mesure le Community Management, en tant que double médiation sociotechnique, contribue-t-il à développer l'usage des dispositifs participatifs institutionnels par les citoyens ? Ou au contraire à une émancipation de ces derniers au sein d'espaces alternatifs ?*

Conclusion : perspectives de recherche autour de la participation éco-citoyenne 2.0

Nous exploiterons cette problématique dans le cadre d'une recherche doctorale durant les trois années à venir, par l'étude de dispositifs numériques inscrits au sein de territoires vulnérables ou en « transition ». Les trois terrains retenus jusqu'ici permettront notamment de mettre en perspective la culture participative Française avec la culture pionnière de l'*empowerment* nord-américaine²⁴. Trois terrains sur lesquels nous recueillerons et traiterons des données qualitatives suivant une triangulation méthodologique propres aux Sciences de l'Information et de la Communication comprenant : 1) Une analyse techno-sémiotique des dispositifs, 2) Une observation « Netnographique » des communautés (Kozinets, 2010), 3) Une étude qualitative : entretiens individuels avec les participants et les *Community Managers*.

Ce programme entend ainsi situer le *Community Management* au cœur d'un questionnement confrontant *empowerment* citoyen, débat environnemental et effets rationalisant du marketing et du management sur le social. Une manière d'interroger plus généralement la réduction de la démocratie au *management* et celle du citoyen au *consommateur*.

²⁴ Pour la France : le quartier Fontaine d'Ouche à Dijon ainsi qu'un quartier en transition à Grenoble. Pour le Canada : un éco-quartier situé à Montréal.

BIBLIOGRAPHIE

- ARTERTON C. (2000), « La technique est-elle au service de la démocratie ? », *Hermès, La Revue*, n°26-27, 113-127.
- BACQUE M.-H., (2006), « En attendant la gentrification : discours et politiques à la Goutte d'Or (1982-2000) », *Sociétés Contemporaines*, n° 63, 63-83.
- BACQUE M.-H. & BIEWENER C. (2013), *L'empowerment : une pratique émancipatrice ?*, Paris : La découverte.
- BARBER B. (2007), *Comment le capitalisme nous infantilise*, Paris : Fayard.
- BLONDIAUX L. (2007), « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout », *Mouvements*, n°50, 118-129.
- BLONDIAUX L. & SINTOMER Y. (2009), « L'impératif délibératif », *Rue Descartes*, n°63, 28-38.
- BLONDIAUX L. (2012), « Une introduction critique à la démocratie délibérative : de l'idéal à l'expérimentation », in CHEVALLIER-LE GUYADER M.-F. (dir.), *La science et le débat public*, Actes-Sud/IHESST, 101-116.
- BRECHON P & TCHERNIA J.-F. (dir.) (2009), *La France à travers ses valeurs*, Paris : Armand Colin.
- CAILLE A. (2000), *Anthropologie du don*, Paris : La découverte.
- CARDON D. (2010), *La démocratie Internet*, Paris : La République des idées.
- CONROY M., FEEZELL J. & GUERRERO M. (2012), "Facebook is... Fostering Political Engagement: A Study of Online Social Networking Groups and Offline Participation.", *Computers in Human Behavior*, n°28, 1535-1546.
- COUTANT A. (2015), "Les approches sociotechniques dans la sociologie des usages en SIC », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n°6.
- DELLI CARPINI M. X., KEETER S. (2003), "The Internet and an Informed Citizenry", in ANDERSON D. & CORNFIELD M., *The Civic Web. Online Politics and Democratic Values*, Rowman & Littlefield Publishers Inc.
- DONZELOT J. (2003), *Faire société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France*, Paris : La Couleur des idées.
- FLICHY P. (2001), *L'imaginaire d'Internet*, Paris : La Découverte.
- GALIBERT, O. (2013), « L'injonction participative au débat environnemental en ligne : imaginaires d'Internet, démocratie environnementale et communication engageante », in *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°14, 35-49.
- GALIBERT O. (2014), « Approche communicationnelle et organisationnelle des enjeux du Community Management », *Communication et organisation*, n°46, 265-278.
- GAUDIN J.-P. (2010), « La démocratie participative », *Informations sociale*, n°58, 42-48.
- GAXIE D. (1978), *Le cens caché*, Paris : Le Seuil.
- HABERMAS J. (1987), *Théorie de l'agir communicationnel : rationalité de l'agir et rationalisation de la société ; tome 1*, Paris : Fayard, (L'Espace du Politique).
- HONNETH A. (2013), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris : Folios/Essais.
- KIRSZBAUM T. (2013), « Vers un empowerment à la française ? », in AVENEL C. & DUVOUX N., Dossier *Le pouvoir aux habitants ?*, La vie des idées, URL : <http://www.laviedesidees.fr/Vers-un-empowerment-a-la-francaise.html>
- KOZINETS R. (2010), *Netnography : Doing Ethnographic Research Online*, SAGE Publications.
- MABI C., THEVIOT A. (2014), « Présentation du dossier : S'engager sur Internet. Mobilisations et pratiques », *Participations*, n°3, 5-24.
- MAUSS M. (1999), *Sociologie et Anthropologie*. (Quadrige), Paris : PUF.

- MONNOYER-SMITH L. (2011), « La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ? », *Participations*, n° 1, 156-185.
- MONNOYER-SMITH L., WOJCIK S. (2014), « La participation politique en ligne, vers un renouvellement des problématiques ? », *Participations*, n°8, 5-29.
- MOSSBERGER K., TOLBERT C. J. & MACNEAL R. (2008), *Digital Citizenship: The Internet, Society, and Participation*, Cambridge : MIT Press, 262-264.
- NORRIS P. (2003), « Preaching to the Converted? Pluralism, Participation and Party Websites », *Party Politics* , n°9, 21-45.
- PAILLIART I. (2000), « Les enjeux locaux de la démocratie électronique », *Hermès, La Revue*, n°26-27, 129-138.
- POUPA C. (1998), *Démocratie directe et cyber-démocratie en Suisse*, discussion paper de l'IDHEAP, n° 12.
- PROULX S. (2005), « Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances », in VIEIRA L. & PINEDE N. (dir.), *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels (tome 1)*, Bordeaux : Presses Universitaires, 7-20.
- PROULX S. (2015), « La sociologie des usages, et après ? », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n°6.
- RESNICK D., MARGOLIS M., *Politics as usual. The Cyberspace "Revolution"*, Sage, 2000.
- RUI S. (2013), « Démocratie participative », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/democratie-participative>.
- SUNSTEIN C. (2001), *Republic.com*, Princeton University Press.
- TALPIN J. (2013), « Mobiliser les quartiers populaires. Vertus et ambiguïtés du community organizing vu de France », in AVENEL C. & DUVOUX N., Dossier *Le pouvoir aux habitants ?*, La vie des idées, URL : <http://www.laviedesidees.fr/Mobiliser-les-quartiers-populaires.html>
- VEDEL T. (2003), « L'idée de démocratie électronique, visions, questions », in PERRINEAU P., *Le désenchantement démocratique*, Éditions de l'Aube, 2003.
- WRIGHT S. (2012), « Political as Usual? Revolution, Normalization and a New Agenda for Online Deliberation », *New Media & Society*, n°14, 244-261.
- ZAPPI S. (2013), « L'"empowerment", nouvel horizon de la politique de la ville », *Le Monde*, 07 février 2013, URL : http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/02/07/1-empowerment-nouvel-horizon-de-la-politique-de-la-ville_1827820_3224.html